

PROJET d'AMÉNAGEMENT

CIMETIÈRE de St FIRMIN

Dans le but d'offrir un cadre plus agréable et une meilleure accessibilité du Cimetière de St Firmin, la Municipalité souhaite aménager un accès latéral jusqu'à l'église, en évitant le passage devant les tombes.

De ce fait, certaines concessions seraient à relever et à déplacer. Ceci ne concerne que l'îlot « C » :

C. 19 : COUTANT

C. 22 : DUPONT

C. 30 : DUMARTENOT

C. 33 : DARDOU

C. 37 : PLAISANCE – VALLOT

C. 44 : PREVOST – BENOIST

C. 48 : GIRODET

C. 49 : CHAPELON – ESPINASSE

C. 52 : SEGUIN

C. 79 : LEGROS – CHAUVET

Pour toute information concernant des éventuels héritiers, merci de contacter la **Mairie d'AMILLY, service ETAT-CIVIL : **02.38.28.76.16. / 76.12****